



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-cinquième session

22 février-4 mars 2011

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » :
réalisation des objectifs stratégiques et mesures
à prendre dans les domaines critiques
et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration soumise par l'Alliance internationale Jeanne d'Arc, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est diffusée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

*E/CN.6/2011/1



Déclaration*

1. L'opinion publique mondiale se trouve devant un phénomène d'une importance telle qu'il fait la une des journaux et des éditoriaux dans le monde. Tous les groupes locaux, dans le monde entier, en parlent, qu'ils soient instruits ou non.
2. Il s'agit de la misogynie dans la religion, et spécialement dans le catholicisme. Dans son essence, le sexisme, dans la religion, est à la base d'une grande partie de la violence qui sévit dans le monde, en particulier la violence contre les femmes et les enfants. L'Alliance internationale Jeanne d'Arc, organisation féministe catholique, demande aux participants à la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme de dénoncer hardiment cette injustice fondamentale et d'agir résolument pour la corriger, même si cela implique un amendement à la Déclaration universelle des droits de l'homme.
3. L'image de Dieu est uniquement masculine; les garçons sont élevés dans l'optique de leur prise du pouvoir, tandis que les filles sont privées de tout pouvoir. Cette façon de penser complètement déformée et pourtant « protégée » fait partie d'un cycle de codépendance, selon les psychologues, par lequel la famille, l'église et la société déterminent les femmes à se dévaloriser (d'où un faible amour propre) par rapport aux hommes, et à accepter ainsi toutes sortes d'abus. Comme une grande partie de ce que perçoit la petite fille autour d'elle est présenté du point de vue du garçon uniquement, c'est ainsi qu'elle acquiert cette perception d'elle-même. Le plus souvent, elle se perçoit comme dépourvue de tout pouvoir, réduite à la condition de simple objet sexuel. Beaucoup de filles se voient elles-mêmes de cette façon.
4. De plus, les comportements de pouvoir et de contrôle, dans la violence domestique, comprennent non seulement les abus physiques et émotionnels, mais l'utilisation par les hommes du privilège de l'homme, à savoir d'être le seul à définir le rôle de l'homme et de la femme. Or la hiérarchie de l'Église catholique est entièrement masculine; c'est cette hiérarchie qui pour des millions de catholiques dans le monde définit le rôle de l'homme et de la femme. Comme l'influence du Vatican est très grande à l'échelle internationale, elle atteint même les Nations Unies.
5. Cette idée fait partie du paradigme de domination/subordination qui s'impose à grande échelle, et qui conforte le besoin constant de sécurité, dont témoignent les énormes budgets militaires. Ainsi, le budget militaire des États-Unis en 2010 est par exemple de 864 milliards de dollars. Il y a là une idolâtrie de la guerre et des armes, des fusils et de l'avidité.
6. Comment la paix peut-elle être réalisée au vingt et unième siècle si l'on n'a pas même dénoncé l'oppression que la religion exerce sur les femmes (et les enfants) comme cause profonde de l'oppression des femmes (et des enfants) dans le monde?
7. Dans l'Église catholique, les prêtres sont des hommes, car le Vatican refuse l'ordination des femmes, ce qui revient à priver les femmes de toute possibilité d'exercer un rôle de décision et de direction au sein de l'Église. Les filles qui veulent exercer le sacerdoce sont ainsi privées de la possibilité de recevoir la formation et l'éducation qui les prépareraient pour un emploi à plein temps dans l'Église.

* Déclaration publiée sans avoir fait l'objet d'un contrôle rédactionnel formel.

8. Les organismes religieux sont un aspect social de la vie humaine. Ils doivent donc être tenus pour responsables de leur respect des droits de l'homme comme toutes les autres institutions sociales. Les conséquences de la misogynie au sein de l'Église catholique sont vastes. Les femmes, que les prêtres du Vatican relèguent à un statut de seconde zone, représentent pourtant les deux tiers des pauvres dans le monde et la plupart des victimes.

9. En 2009 et 2010, les membres de l'Alliance internationale Jeanne d'Arc ont participé aux sessions de la Commission de la condition de la femme. L'Alliance a constaté que les femmes de religion catholique, qui partagent cette préoccupation morale profonde, ne sont pas représentées adéquatement par le Saint-Siège auprès des Nations Unies.

10. Le thème de l'Alliance pour ces deux années était « La religion (et notamment la religion catholique) et la violence contre les femmes ». Quand il existe une collusion entre la religion et la société pour organiser la discrimination, les femmes (et leur enfants) sont privés de leurs droits et sont en danger.

11. La Convention de 1979 des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, en particulier ses articles 5 et 7, accorde pourtant aux femmes l'égalité dans les décisions et dans la direction des organismes publics et des organisations non gouvernementales.

12. L'Alliance internationale Jeanne d'Arc, qui accomplit un travail cohérent et précieux au service de la promotion de la femme aux Nations Unies (et avant celles-ci à la Société des Nations), vous supplie d'avoir le courage de dénoncer la façon dont les droits des femmes, comme droits fondamentaux, sont affectés par la culture religieuse de chaque femme.
